

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1991)

Rubrik: Finances et administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FINANCES ET ADMINISTRATION

Le département des Finances et de l'Administration qui emploie 72 collaborateurs au siège, est constitué de quatre unités distinctes: la division Comptabilité et Trésorerie, la division Budgets et Gestion terrain, le service des Bâtiments et la division administrative (regroupant les services du courrier, de l'offset, des assurances et de l'économat).

Compte tenu de la très grande retenue observée par le département des Finances et de l'Administration dans l'adaptation de ses effectifs, avec une croissance totale de 7% depuis 1984 face à une augmentation du volume des activités du CICR de 137% durant la même période, la surcharge engendrée par le développement brutal des opérations sur le terrain en 1991 a été répercutee sur tous les secteurs du département.

La division Comptabilité et Trésorerie a dû absorber un volume accru de transactions, de mouvements financiers en tous genres, tout en composant avec des problèmes de financement et de trésorerie de plus en plus complexes, vu l'étendue des découverts sur plusieurs actions.

La division Budgets et Gestion terrain a participé à l'appui fourni aux opérations

en affectant temporairement plusieurs de ses collaborateurs aux nouvelles délégations créées dans l'urgence (conflit du Golfe, essentiellement). Cette division a dû intensifier le recrutement et la formation de nouveaux administrateurs de délégations en portant l'effectif total de ces collaborateurs spécialisés de 60 à 95 entre fin 1990 et fin 1991.

Grâce à un recours encore plus systématique à l'informatique, des progrès importants ont été réalisés dans la prévision des dépenses du terrain, amélioration d'autant plus nécessaire que les risques financiers affrontés par l'institution croissaient constamment.

Les autres secteurs du département, c'est-à-dire la division administrative et ses services de soutien aux opérations, de même que le service des Bâtiments, ont également assumé les effets de la très forte croissance des activités terrain, en particulier au niveau du service du courrier, des assurances, du service offset, de l'économat. Enfin, un bâtiment, d'une surface utile de 2500 m², destiné à abriter les services techniques du CICR, a été mis en chantier par le service des Bâtiments en 1991.

Commentaires des

Durant l'année 1991, la multiplication et l'ampleur des situations relevant directement du mandat du CICR ont entraîné un volume d'activité se chiffrant à 721,6 millions de francs, un niveau jamais atteint jusqu'alors.

En effet, s'il y a eu réduction des besoins sur certains théâtres d'opérations comme le Nicaragua, le Salvador, l'Angola ou le

tableaux financiers

Mozambique, les urgences humanitaires ont pris une dimension accrue lors du conflit dans le Golfe, ainsi que lors des affrontements en Somalie, du changement de régime en Ethiopie, puis du conflit en Yougoslavie.

Tout cela explique une croissance des activités de 64% par rapport à 1990, ce qui n'a pas été sans engendrer de très sérieux problèmes.

DÉPENSES ET CHARGES <i>(y compris prestations en nature et services)</i>	1991 <i>(en millions de francs suisses)</i>	
Dépenses de la structure «siège»	115,5	98,8
Dépenses de la structure «terrain»	606,1	342,5
Total	721,6	441,3

mes, que ce soit sur le plan du financement ou au niveau des ressources humaines, de la logistique et de tous les services de soutien. Les donateurs du CICR ont remarquablement soutenu l'institution, puisque les recettes ont progressé de 59% par rapport à 1990, passant de 451 à 717,8 millions de francs suisses, sans toutefois parvenir à couvrir tous les besoins. Le rapprochement entre le total des recettes et celui des dépenses pourrait suggérer que le financement des activités a été pratiquement assuré. Malheureusement, ces ressources ont été attribuées au CICR par les gouvernements donateurs de manière inégale: en effet, certaines situations très médiatisées ont bénéficié d'un financement relativement aisément, voire excédentaire, obligeant le CICR à en reporter l'utilisation à l'année suivante, tandis que d'autres actions, moins mobilisatrices, ont entraîné des découverts atteignant à fin 1991 un total de 54,2 millions.

Jamais au cours de son histoire l'institution n'a été contrainte de prendre des risques financiers d'une telle ampleur, en avançant

les sommes nécessaires à l'action avant d'être assurée de leur couverture par la communauté internationale. Le CICR est en effet lié par son mandat et ne peut subordonner ses interventions à la condition d'en obtenir le financement préalable ou simultané.

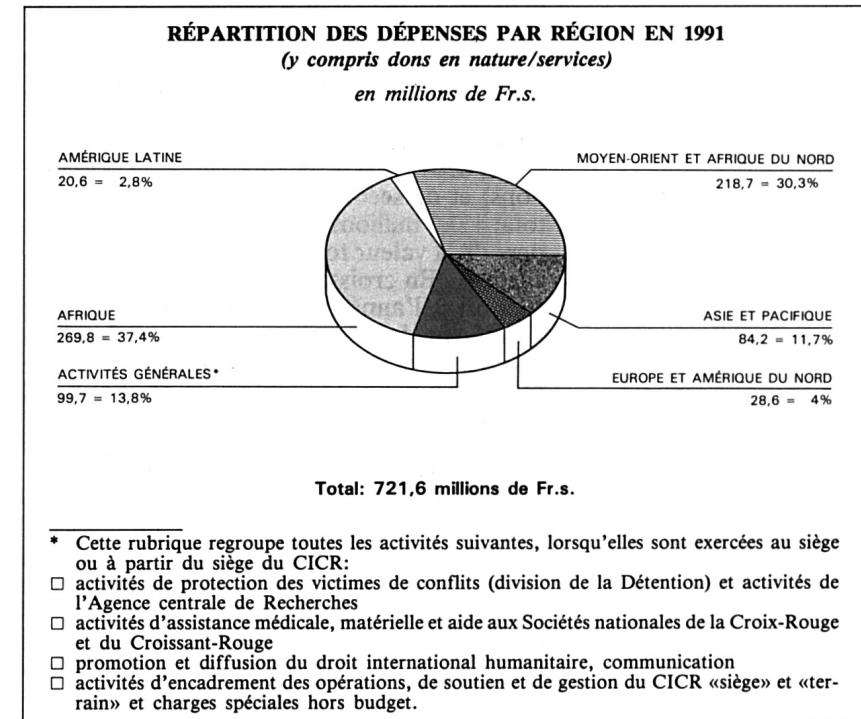
Ces disparités ressortent clairement de l'analyse du financement obtenu pour chaque zone géographique.

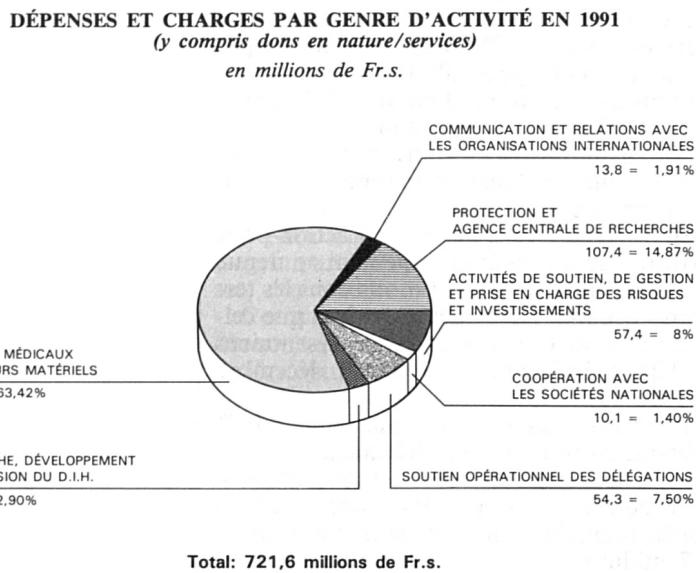
Au Moyen-Orient, alors que l'action pour le conflit du Golfe était largement soutenue par les donateurs, les opérations dans les territoires occupés par Israël, de même que celles menées au Liban et en Iran présentaient un défaut de financement au 31 décembre 1991 de 14,7 millions.

Il en va de même en Afrique, où le CICR a obtenu un soutien essentiellement ciblé sur la Somalie, tandis que son action accumule des découverts sur tous les autres théâtres d'opérations du continent, pour un total de 28,7 millions.

Situation préoccupante également pour la zone Asie-Pacifique, où les actions Afghanis-

Distribution des volumes d'activité par région géographique (figure 1)





Distribution des dépenses et charges par genre d'activité (figure 2)

tan, Cambodge-Thaïlande et Sri Lanka se soldent par un déficit de 9 millions. Les activités en Europe (Yougoslavie, Roumanie, Albanie) ont obtenu une couverture suffisante, de même que celles menées en Amérique latine, à l'exception du Pérou qui présente un déficit de 1,8 million.

Les activités d'**assistance médicale** (125 millions) et de secours (332,7 millions), soit au total 457,7 millions, représentent près des deux tiers de la valeur totale des activités du CICR en 1991. En croissance de plus de 100% par rapport à l'année précédente, elles reflètent l'ampleur des besoins rencontrés dans les actions telles que le conflit du Golfe, l'Ethiopie, la Somalie, le Soudan, le Sri Lanka et le conflit afghan.

Les activités de **protection des victimes des conflits armés et de troubles internes**, et celles de l'**Agence centrale de Recherches (ACR)** totalisent 107,4 millions (près de 15% de l'activité du CICR) contre 92,3 millions en 1990, soit une progression globale de l'ordre de 16%. L'augmentation est cependant beaucoup plus forte pour la zone Moyen-Orient (+ 35%) et pour l'Europe centrale et orientale (+ 68%), en raison, notamment, du conflit en Yougoslavie.

Les activités de **recherche, développement et diffusion du droit international humanitaire** se chiffrent à 20,9 millions, soit 14% de plus que l'année précédente. En effet, l'accès à de nouveaux théâtres d'opérations (notamment, les pays du Golfe et ceux des Balkans) a imposé au CICR un effort accru dans ces domaines.

Les activités de **soutien** et de **gestion** ainsi que la **prise en charge des risques et investissements**, qui émergent exclusivement au budget «siège» ont représenté 57,4 millions. L'augmentation de ces postes par rapport à l'année précédente s'élève à 11,2% et se situe essentiellement au niveau du recrutement et de la formation du personnel terrain, des télécommunications et des dotations aux provisions pour risques opérationnels. Ces secteurs ont évidemment subi de plein fouet les surcharges engendrées par le conflit du Golfe.

Malgré l'importante dotation aux provisions pour risques opérationnels, rendue possible l'an dernier encore par les résultats favorables de la structure «siège», la situation financière globale du CICR reste extrêmement préoccupante. En effet, les moyens propres de l'institution, censés constituer un fonds de garantie des risques inhérents à ses activités, sont devenus par la force des choses un fonds de roulement graduellement absorbé dans les actions déficitaires. Afin de maintenir sa capacité d'intervention rapide et son indépendance, le CICR devra impérativement trouver en 1992 la couverture des avances faites au cours de l'année précédente.

BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 1991/1990

ACTIF (en francs suisses)	1991 après affectation de résultat	1990 après affectation de résultat	PASSIF (en francs suisses)	1991 Après affectation de résultat	1990 après affectation de résultat
DISPONIBLE			EXIGIBLE À COURT TERME		
– Caisse, chèques postaux, comptes courants bancaires	10 202 297	4 501 646	– Créditeurs ● Gouvernements ● Sociétés nationales et institutions diverses ● Autres créanciers – Passifs transitoires	7 229 407	7 438 998
				76 117	35 246
				22 980 390	16 261 350
				22 574 558	9 348 201
				52 860 472	33 083 795
RÉALISABLE			FONDS RÉSERVÉS		
– Titres			– Activités «siège»	2 500 000	
– Placements			– Activités «terrain»	44 044 531	—
– Débiteurs				46 544 531	12 649 697
● Sociétés nationales et Institutions diverses	13 292 154	12 758 376			
● Autres débiteurs	21 032 898	33 176 919			
– Actifs transitoires	5 601 379	3 502 035			
	1 834 132	1 801 376			
	55 654 589	33 114 527			
	97 415 152	84 353 233			
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS	18 511 983	12 617 302	EXIGIBLE À LONG TERME		
			– Emprunt sur immeubles	10 200 000	10 450 000
IMMOBILISÉ			PROVISIONS		
– Immeubles			– Pour risques opérationnels	49 395 005	38 395 005
– Matériel pour secours d'urgence	23 423 152	19 369 696	– Pour engagements sociaux	9 746 709	6 063 475
– Mobilier et autre matériel	2 210 764	1 641 619	– Travaux en cours ou à engager	2 737 469	3 336 996
	3 260 919	2 476 300			
	28 894 835	23 487 615	FONDS POUR INVESTISSEMENTS		
			– Fonds pour investissements immobiliers	16 652 263	16 501 365
			– Fonds pour investissements mobiliers	8 500 793	8 315 466
				87 032 239	72 612 307
ACTIONS AVEC FINANCEMENT PROVISOIREEMENT DÉFICITAIRE	54 230 473	15 947 609	FONDS PROPRES		
			– Pertes et profits reportés	861 606	605 099
			– Excédent de produits	505 892	256 507
			– Moins attribution à la réserve générale	(1 250 000)	
			– Réserve générale	117 498	861 606
				12 500 000	11 250 000
				12 617 498	12 111 606
TOTAL DU BILAN	209 254 740	140 907 405	TOTAL DU BILAN	209 254 740	140 907 405
FONDS FIDUCIAIRES			FONDS FIDUCIAIRES		
– Avoirs en banque	132 943	146 177	– Ayants droit	132 943	146 177
TOTAL GÉNÉRAL	209 387 683	141 053 582	TOTAL GÉNÉRAL	209 387 683	141 053 582

COMPTE CUMULÉ DES DÉPENSES/CHARGES

DÉPENSES ET/OU CHARGES (en francs suisses)	PRESTATIONS FINANCIÈRES			PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SIÈGE	TERRAIN	TOTAL	
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF ET SECRÉTARIAT	3 166 367		3 166 367	
CONTRÔLEUR DE LA GESTION	606 938		606 938	
DIRECTION GÉNÉRALE				
— Département de la Communication	1 132 869		1 132 869	
— Département des Finances et de l'Administration	14 637 838		14 637 838	
— Département Organisation et Systèmes d'information	13 086 699		13 086 699	
— Département des Ressources humaines	11 662 286		11 662 286	
— Division générale des Ressources extérieures	10 445 923		10 445 923	
	2 854 244		2 854 244	34 616
	53 819 859		53 819 859	34 616
DIRECTION DES OPÉRATIONS				
— Zones:	1 402 851		1 402 851	
<i>Europe et Amérique du Nord</i>	1 412 595	16 220 316	17 632 911	10 095 539
<i>Afrique</i>	2 444 780	213 170 300	215 615 080	54 058 195
<i>Asie et Pacifique</i>	1 475 828	70 674 597	72 150 425	11 007 750
<i>Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>	1 847 856	118 564 212	120 412 068	93 494 010
<i>Amérique Latine</i>	874 063	18 655 530	19 529 593	732 153
— Agence centrale de Recherches	9 435 920		9 435 920	
— Division de la Détenion	1 331 016		1 331 016	
— Division générale médicale	4 960 745		4 960 745	
— Division générale des Secours	4 090 602		4 090 602	
— Division auprès des Organisations internationales	2 451 405		2 451 405	662 367
	31 727 661	437 284 955	469 012 616	170 050 014
DIRECTION DOCTRINE, DROIT ET RELATIONS AVEC LE MOUVEMENT				
— Division Coopération avec les Sociétés nationales et Diffusion	3 665 666		3 665 666	
— Division Doctrine et Relations avec le Mouvement	1 963 913		1 963 913	
— Division juridique	1 556 443		1 556 443	
	2 493 649		2 493 649	
	9 679 671		9 679 671	
AUTRES ACTIVITÉS				
Placées sous la responsabilité du CICR				
— Service international de Recherches, Arolsen	216 409		216 409	
AUTRES DÉPENSES ET/OU CHARGES				
— Dotations aux provisions pour risques opérationnels	11 000 000		11 000 000	
— Dotations aux provisions pour engagements sociaux	4 000 000		4 000 000	
— Dissolution de provisions pour travaux en cours/à engager	(900 000)		(900 000)	
— Dotation aux fonds pour investissements	600 000		600 000	
— Régularisation des exercices antérieurs	71 641		71 641	
— Autres dépenses et/ou charges	828 628		828 628	
	15 600 269		15 600 269	
TOTAL DES DÉPENSES ET/OU CHARGES	114 817 174	437 284 955	552 102 129	170 084 630
REPORT				
— Programmes à réaliser dès 1992	2 500 000		2 500 000	
RÉSULTAT				
— Excédent de recettes et/ou produits	505 892		505 892	
TOTAL	117 823 066	437 284 955	555 108 021	170 084 630*

ET RECETTES/PRODUITS DE L'EXERCICE 1991

TABLEAU II

RECETTES ET/OU PRODUITS (en francs suisses)	PRESTATIONS FINANCIÈRES			PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SIÈGE	TERRAIN	TOTAL	
CONTRIBUTIONS				
— Gouvernements	82 423 378	296 192 922	378 616 300	41 737 339
— Organisations supranationales		79 770 353	79 770 353	18 043 699
— Sociétés nationales	4 207 841	34 918 000	39 125 841	109 591 459
— Collectivités publiques	3 337 000	560 522	3 897 522	
— Sources privées				
<i>Association de soutien</i>		391 000	391 000	
<i>Entreprises suisses</i>		206 321	206 321	
<i>Dons et legs</i>	750 000	7 375 205	8 125 205	
<i>Collecte personnalisée</i>		800 947	800 947	712 133
— Transfert de contribution du gouvernement suisse	(5 000 000)	5 000 000		
	85 718 219	425 215 270	510 933 489	170 084 630
REVENUS FINANCIERS				
	3 336 496		3 336 496	
PARTICIPATION DES BUDGETS TERRAIN				
	26 688 720		26 688 720	
AUTRES RECETTES ET/OU PRODUITS				
— Frais facturés	536 848		536 848	
— Régularisation des exercices antérieurs	276 381		276 381	
— Autres recettes et/ou produits	1 266 402	5 316 457	6 582 859	
	2 079 631	5 316 457	7 396 088	
TOTAL DES RECETTES ET/OU PRODUITS				
	117 823 066	430 531 727	548 354 793	170 084 630
REPORT				
Excédent de dépenses porté en diminution des fonds réservés aux actions à financement spécial		6 753 228	6 753 228	
TOTAL	117 823 066	437 284 955	555 108 021	170 084 630*

*) Sur le total de Fr.s. 170 084 680 de dons et dépenses en nature et/ou services, Fr.s. 696 983 ont été attribués à la structure financière siège et Fr.s. 169 387 647 à la structure financière terrain.

DÉPENSES ET CHARGES DE L'EXERCICE 1991 RÉPARTIES PAR GENRE D'ACTIVITÉ

(y compris les dons en nature et services)

Chiffres en milliers de francs suisses

GENRE D'ACTIVITÉ		BUDGET SIÈGE ET CHARGES HORS BUDGET	BUDGETS TERRAIN	TOTAL	%
1.	ACTIVITÉS CONVENTIONNELLES ET EXTRACONVENTIONNELLES ET ACTIVITÉS DIRECTEMENT LIÉES				
1.1.	ACTIVITÉS DE PROTECTION DES VICTIMES DE CONFLITS/ TROUBLES INTÉRIEURS ET DE COORDINATION DES OPÉRATIONS				
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD	1 441	2 163	3 604	
	AFRIQUE	2 445	20 408	22 853	
	ASIE ET PACIFIQUE	1 585	18 910	20 495	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 848	24 390	26 238	
	AMÉRIQUE LATINE	874	6 389	7 263	
	SIÈGE	2 734		2 734	
1.2.	AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES	10 927	72 260	83 187	11,52
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD	1 970	325	2 295	
	AFRIQUE	782	3 558	4 340	
	ASIE ET PACIFIQUE	872	4 577	5 449	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	3 653	5 513	9 166	
	AMÉRIQUE LATINE	297	628	925	
	SIÈGE	2 042		2 042	
1.3.	RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	9 616	14 601	24 217	3,35
1.4.	ACTIVITÉS MÉDICALES	2 132		2 132	0,30
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD				
	AFRIQUE	2 632	2 632		
	ASIE ET PACIFIQUE	25 756	25 756		
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	39 182	39 182		
	AMÉRIQUE LATINE	48 007	48 007		
	SIÈGE	3 766	3 766		
1.5.	ACTIVITÉS DE SECOURS	4 961	119 343	124 304	17,21
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD				
	AFRIQUE	18 407	18 407		
	ASIE ET PACIFIQUE	187 746	187 746		
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	4 547	4 547		
	AMÉRIQUE LATINE	117 230	117 230		
	SIÈGE	1 254	1 254		
1.6.	COOPÉRATION AVEC LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE	4 768	329 184	333 952	46,24
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD				
	AFRIQUE	477	477		
	ASIE ET PACIFIQUE	3 848	3 848		
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	578	578		
	AMÉRIQUE LATINE	4 237	4 237		
		981	981		
	A reporter	10 121	10 121		1,40
		32 404	545 509	577 913	

DÉPENSES ET CHARGES DE L'EXERCICE 1991 RÉPARTIES PAR GENRE D'ACTIVITÉ

(y compris les dons en nature et services)

Chiffres en milliers de francs suisses

GENRE D'ACTIVITÉ		BUDGET SIÈGE ET CHARGES HORS BUDGET	BUDGETS TERRAIN	TOTAL	%
1.7.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE	Report 32 404	545 509	577 913	
		6 398		6 398	0,89
1.8.	DIFFUSION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE				
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD		240	240	
	AFRIQUE		2 761	2 761	
	ASIE ET PACIFIQUE		1 635	1 635	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		428	428	
	AMÉRIQUE LATINE		1 835	1 835	
1.9.	SIÈGE	7 641		7 641	
	COMMUNICATION	7 641	6 899	14 540	2,01
		11 633		11 633	1,61
2.	SUPPORT OPÉRATIONNEL DES DÉLÉGATIONS				
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD		2 072	2 072	
	AFRIQUE		23 151	23 151	
	ASIE ET PACIFIQUE		12 255	12 255	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		12 251	12 251	
	AMÉRIQUE LATINE		4 535	4 535	
3.			54 264	54 264	7,51
	ACTIVITÉS DE SOUTIEN				
	POLITIQUE GÉNÉRALE ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL	3 328		3 328	
	RESSOURCES HUMAINES:				
	RECRUTEMENT, FORMATION ET GESTION	10 472		10 472	
	RECHERCHE DE FONDS ET RAPPORTS AUX DONATEURS	3 035		3 035	
3.4.	ORGANISATION, SYSTÈMES D'INFORMATION, ARCHIVES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	11 662		11 662	
		28 497		28 497	3,95
4.	ACTIVITÉS DE GESTION				
	GESTION FINANCIÈRE	4 014		4 014	
	AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION INTERNE	1 397		1 397	
	SERVICES GÉNÉRAUX	7 930		7 930	
5.		13 341		13 341	1,85
	PRISE EN CHARGE DES RISQUES ET INVESTISSEMENTS				
	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR RISQUES OPÉRATIONNELS	11 000		11 000	
	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX	4 000		4 000	
	DISSOLUTION DE PROVISIONS POUR TRAVAUX EN COURS OU À ENGAGER	(900)		(900)	
	ATTRIBUTION AU FONDS POUR INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	600		600	
5.5.	AUTRES DÉPENSES ET CHARGES	900		900	
		15 600		15 600	2,16
		115 514	606 672	722 186	100,00

CONTRIBUTIONS REÇUES EN 1991

(en francs suisses)

Gouvernements

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Afrique du Sud	80 875		80 875	
Algérie	147 750		147 750	
Allemagne	1 049 400	12 939 066	13 988 466	14 577 141
Andorre	15 000		15 000	
Angola	21 750		21 750	
Arabie Saoudite		862 000	862 000	
Argentine	37 165	242 453	279 618	
Australie	693 428	5 167 740	5 861 168	
Autriche	378 000	1 996 000	2 374 000	
Bahamas	14 259		14 259	
Bahreïn	153 992		153 992	
Barbade	2 844		2 844	
Belgique	841 833	2 113 715	2 955 548	
Bolivie	7 092		7 092	
Brésil	273 000		273 000	
Burundi	4 096		4 096	
Canada	1 447 380	17 770 498	19 217 878	
Chine	400 000		400 000	
Chypre	30 000		30 000	
Colombie	116 195		116 195	
Corée, République de	277 200		277 200	
Cuba	6 600		6 600	
Danemark	1 239 018	8 021 050	9 260 068	
Dominique	5 631		5 631	
Egypte	100 100		100 100	
Emirats Arabes Unis	217 492		217 492	
Equateur	5 335		5 335	
Espagne	1 250 000	1 045 761	2 295 761	
Etats-Unis d'Amérique	9 108 344	81 748 574	90 856 918	17 521 992
Finlande	876 178	12 994 904	13 871 082	882 479
France	1 400 000	3 913 010	5 313 010	80 840
Grèce	183 400		183 400	
Honduras	1 320		1 320	
Hongrie	10 000		10 000	
Inde	17 765		17 765	
Indonésie	84 712		84 712	
Irlande	186 640	56 312	242 952	
Islande	51 111		51 111	
Israël	76 800		76 800	
Italie	2 801 400	8 771 337	11 572 737	
Japon	1 200 000	19 089 500	20 289 500	

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Jordanie	66 641		66 641	
Liban	427		427	
Liechtenstein	110 000	200 000	310 000	
Luxembourg			2 738 769	2 738 769
Madagascar	744		744	
Malaisie	29 694	119 835	149 529	
Maldives	1 229		1 229	
Malte	5 062	44 000	49 062	
Maroc	30 769		30 769	1 465 188
Maurice	27 384		27 384	
Mexique	146 309		146 309	
Monaco	32 500		32 500	
Myanmar	17 400		17 400	
Népal	3 000		3 000	
Nigéria	23 400		23 400	
Norvège	653 837	8 795 797	9 449 634	
Nouvelle-Zélande	174 300	270 657	444 957	
Pakistan	12 660		12 660	
Panama	45 208		45 208	
Paraguay	28 800		28 800	
Pays-Bas*	708 481	8 757 768	9 466 249	
Philippines	70 700		70 700	
Portugal	175 000	174 262	349 262	
Royaume-Uni	1 143 720	32 071 769	33 215 489	1 981 367
Rwanda	16 675		16 675	
Saint-Marin	15 000		15 000	
Salvador	28 392		28 392	
Sao Tomé	5 762		5 762	
Singapour	15 292		15 292	
Sri Lanka	4 590		4 590	
Sénégal	25 786		25 786	
Soudan	2 556		2 556	
Suède	1 900 000	39 369 444	41 269 444	
Suisse	51 750 000	26 918 701	78 668 701	5 228 332
Tchèque/Slovaque (R.F.)	100 000		100 000	
Thaïlande	38 028		38 028	
Togo	4 849		4 849	
Tonga	17 346		17 346	
Trinité-et-Tobago	1 373		1 373	
Tunisie	15 000		15 000	
Turquie	70 621		70 621	
Venezuela	91 738		91 738	
Total gouvernements	82 423 378	296 192 922	378 616 300	41 737 339

*) En plus des contributions versées directement au CICR ou via la Société nationale des Pays-Bas, le gouvernement des Pays-Bas a fait une contribution de NLG 3 000 000.— à la Société nationale des Pays-Bas en faveur des victimes du conflit du Golfe.

CONTRIBUTIONS REÇUES EN 1991

Organisations supranationales

	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services	
CEE, Aide alimentaire		47 026 959	47 026 959	9 497 701	
CEE, Aide d'urgence		32 302 394	32 302 394		
ONU, diverses agences de l'		441 000	441 000	8 545 998	
Total organisations supranationales		79 770 353	79 770 353	18 043 699	

Sociétés nationales

PAYS				
Afrique du Sud	12 812		12 812	
Albanie	1 000		1 000	
Algérie				1 607 017
Allemagne	645 764	6 733 580	7 379 344	27 374 917
Australie	147 403	918 678	1 066 081	1 069 984
Autriche	52 644	347 914	400 558	2 177 084
Bahamas	2 808		2 808	
Bahrein	7 092		7 092	
Bangladesh	3 510		3 510	
Belgique	66 682		66 682	1 784 654 ¹⁾
Brésil		26 200	26 200	
Botswana	1 404		1 404	81 178
Bulgarie	6 250		6 250	
Burundi	702		702	
Cameroun	2 166		2 166	
Canada	126 235	2 411 507	2 537 742	2 384 797 ²⁾
Cap-Vert	702		702	
C.E.I.	90 000		90 000	20 000
Chili	8 423		8 423	
Chine	70 192		70 192	87 228
Colombie				74 000
Corée, République de	60 660	247 200	307 860	
Costa Rica	1 470		1 470	
Danemark	69 993	131 550	201 543	6 897 811
Espagne	182 761	485 222	667 983	816 935
Etats-Unis d'Amérique	508 974	4 988 632	5 497 606	956 807
Ethiopie	8 423		8 423	
Fidji	2 106		2 106	
Finlande	34 550	358 000	392 550	6 351 787

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
France	283 863		283 863	716 573
Ghana	3 535		3 535	
Grèce			7 819	7 819
Honduras	5 769		5 769	
Hongrie	5 000	1 000	6 000	132 360
Inde			6 890	6 890
Indonésie	14 740	46 131	60 871	173 633
Iran	22 015		22 015	
Irlande	10 529	1 248 452	1 258 981	3 645 841
Islande	13 000	208 990	221 990	756 967
Italie	160 300	29 859	190 159	405 337
Japon	591 056	3 069 431	3 660 487	1 233 355
Jordanie	3 064		3 064	
Laos	27 400		27 400	
Lesotho	1 000		1 000	
Liban				25 150
Libye	13 221		13 221	
Liechtenstein	14 038	460 000	474 038	
Luxembourg	24 567	208 800	233 367	150 817
Malaisie	7 019	88 854	95 873	
Maroc				1 766 551
Maurice	702		702	
Monaco	15 442	35 000	50 442	12 600
Mozambique	691		691	
Népal	1 000		1 000	
Nigéria	2 734		2 734	
Norvège	54 250	1 531 750	1 586 000	4 342 902
Nouvelle-Zélande	30 182	78 614	108 796	554 981 ³⁾
Pakistan	7 721		7 721	
Paraguay	2 808		2 808	
Pays-Bas	125 989	615 232	741 221	8 493 595 ⁴⁾
Pologne	25 269	88 433	113 702	68 000
Portugal	16 883	6 162	23 045	420 776
Qatar		3 000	3 000	
Roumanie	25 269		25 269	
Royaume-Uni	268 815	3 884 874	4 153 689	10 456 654 ⁵⁾
Salvador	4 252		4 252	
Sénégal	2 550		2 550	
Sierra Leone	1 732		1 732	
Soudan	1 488		1 488	
Suède	143 893	1 034 226	1 178 119	14 296 252 ⁶⁾

1) Parmi les contributions en nature et services figurant comme don de la Société nationale de Belgique, Fr.s. 1 167 190 ont été financés par le gouvernement de Belgique.

2) Parmi les contributions en nature et services figurant comme don de la Société nationale du Canada, Fr.s. 1 682 852 ont été financés par le gouvernement du Canada.

3) Parmi les contributions en nature et services figurant comme don de la Société nationale de Nouvelle-Zélande, Fr.s. 22 000 ont été financés par le gouvernement de Nouvelle-Zélande.

4) Parmi les contributions en nature et services figurant comme don de la Société nationale des Pays-Bas, Fr.s. 2 943 988 ont été financés par le gouvernement des Pays-Bas.

5) Parmi les contributions en nature et services figurant comme don de la Société nationale du Royaume-Uni, Fr.s. 702 130 ont été financés par le gouvernement du Royaume-Uni.

6) Parmi les contributions en nature et services figurant comme don de la Société nationale de Suède, Fr.s. 10 601 987 ont été financés par le gouvernement de Suède.

TABLEAU IV (suite)

CONTRIBUTIONS REÇUES EN 1991

Sociétés nationales

(en francs suisses)

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Suisse	83 528		83 528	6 243 135
Suriname	691		691	
Syrie	6 431		6 431	
Tanzanie	345		345	
Tchèque/Slovaque (R.F.)	8 000		8 000	457 314
Thaïlande	35 096		35 096	
Tunisie	1 996		1 996	
Turquie	20 000		20 000	
Uruguay	1 000		1 000	
Viet Nam	4 242		4 242	
Yémen				100 000
Diverses Sociétés nationales				1 736 847
Taipeh		5 616 000	5 616 000	1 083 440
Total Sociétés nationales	4 207 841	34 918 000	39 125 841	109 591 459

Collectivités publiques

Agno, Commune de		2 000	2 000	
Bellinzona, Commune de	5 000		5 000	
Bernex, Commune de		30 000	30 000	
Bevaix, Commune de	5,000		5,000	
Céligny, Commune de	2 000		2 000	
Fribourg, Canton de	30 000		30 000	
Genève, Canton de	3 000 000		3 000 000	
Genève, Ville de	250 000		250 000	
Glaris, Canton de	10 000		10 000	
Klosters, Commune de		2 000	2 000	

	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Locarno, Ville de	10 000		10 000	
Lugano, Ville de	10 000		10 000	
Massagno, Commune de	10 000	10 000	20 000	
Obwald, Canton de	5 000		5 000	
Saint-Gall, Canton de		130 000	130 000	
Tokyo, Ville de		141 522	141 522	
Vandœuvres, Commune de		5 000	5 000	
Vaud, Canton de		25 000	25 000	
Zurich, Canton de		200 000	200 000	
Zumikon, Commune de		15 000	15 000	
Total collectivités publiques	3 337 000	560 522	3 897 522	

Sources privées

Association de soutien		391 000	391 000	
Entreprises suisses		206 321	206 321	
Dons et legs	750 000	7 375 205	8 125 205	
Appel personnalisé		800 947	800 947	
Total sources privées	750 000	8 773 473	9 523 473	712 133

Transfert de contribution du gouvernement suisse		(5 000 000)	5 000 000	
--	--	-------------	-----------	--

TOTAL GÉNÉRAL	85 718 219	425 215 270	510 933 489	170 084 630
----------------------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------

MOUVEMENT DES ACTIONS À FINANCEMENT SPÉCIAL POUR L'ANNÉE 1991
(en francs suisses)

ACTIONS À FINANCEMENT SPÉCIAL	MOUVEMENTS FINANCIERS					PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SOLDES REPORTÉS AU 01.01.91	TRANSFERTS	RECETTES	DÉPENSES	SOLDES REPORTÉS AU 31.12.1991	
EUROPE	4 847 092	(198 594)	14 791 417	(16 220 316)	3 418 193	10 095 539
	4 847 092				3 418 193	
AFRIQUE	4 063 270	38 960	188 950 251	(213 170 300)	7 491 900	54 058 195
	(874 565)				(28 721 838)	
ASIE ET PACIFIQUE	3 188 705	24 832	68 719 999	(70 674 597)	(21 229 938)	11 007 750
	1 931 526				1 976 471	
MOYEN-ORIENT	(7 041 574)		138 281 275	(118 564 212)	(9 002 157)	93 494 010
	(5 110 048)				(7 025 686)	
AMÉRIQUE LATINE	1 614 776		17 545 317	(18 655 530)	28 573 771	732 153
	(7 459 891)				(14 676 991)	
RECETTES À ATTRIBUER	(5 845 115)		2 243 468		13 896 780	
	(378 546)				340 728	
TOTAL	193 033				(1 829 487)	
	(571 579)				(1 488 759)	
	12 649 697		430 531 727	(437 284 955)	2 243 468	44 044 531 (54 230 473)
	(15 947 609)				(10 185 942)	
	(3 297 912)	(134 802)				169 387 647

ATAG ERNST & YOUNG

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

sur l'exercice 1991

à l'assemblée du

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, Genève

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle de votre association, nous avons vérifié, en conformité des dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1991.

Nous avons constaté ce qui suit :

- le bilan et le compte cumulé des dépenses/charges et recettes/produits de l'exercice concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec exactitude,
- l'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

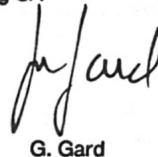
Nous signalons que le compte cumulé des dépenses/charges et recettes/produits de l'exercice comporte une colonne qui indique les prestations en nature et services reçus par le CICR. Il s'agit là de renseignements statistiques, tenus hors comptabilité, sur lesquels nous n'avons effectué aucune vérification.

Genève, le 8 juin 1992

ATAG Ernst & Young SA



M. Maglock



G. Gard

FONDS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE C.I.C.R.

FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

CONSTITUTION

1^{er} mai 1931

BUT

Aider le Comité international de la Croix-Rouge à déployer, en toute indépendance, les activités humanitaires qu'il exerce, en temps de paix comme en temps de guerre, dans le cadre de ses statuts.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil composé de:

- deux membres nommés par le Conseil fédéral suisse,
- deux membres nommés par la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
- trois membres désignés par le Comité international de la Croix-Rouge, dont un, au moins, choisi parmi les plus importants donateurs.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1991

ACTIF

Fr.s.

Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 1 145 523)	1 388 264
Placements à terme	280 000
Banques	93 790
 Administration fédérale des contributions, Berne, impôts anticipés à récupérer	 13 798
 1 775 852	 _____

PASSIF

Fr.s.

Capital inaliénable	1 391 628
Réserve inaliénable:	
— Solde reporté de l'exercice précédent .	337 498
— Attribution statutaire prélevée sur le résultat de l'exercice 1991	9 596
 1 738 722	 _____
Comité international de la Croix-Rouge, Genève, compte courant	37 130
 1 775 852	 _____

COMPTE DE RÉSULTAT 1991

DÉPENSES ET/OU CHARGES

Fr.s.

Frais bancaires	1 304
Droits de garde	1 085
Honoraires de révision	957
Frais d'achat/vente de titres	165
 3 511	 _____

RECETTES ET/OU PRODUITS

Fr.s.

Revenus des titres	50 362
Revenus des placements à terme	14 480
Intérêts bancaires	743
Gains nets sur achats/ventes de titres	1 898
 67 483	 _____

RÉSULTAT

Fr.s.

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991 **63 972**

RÉPARTITION STATUTAIRE

1) Attribution statutaire à la réserve inaliénable, selon les dispositions de l'article 8 des statuts: 15% du revenu net	9 596
2) Attribution statutaire au CICR du revenu net de l'exercice, après l'attribution statutaire à la réserve inaliénable (article 7 des statuts)	54 376
Total comme ci-dessus	63 972

FONDS AUGUSTA

CONSTITUTION

En 1890, à l'initiative du CICR, afin de perpétuer le souvenir de l'Impératrice Augusta, épouse de Guillaume I^e, qui œuvra en faveur des blessés militaires.

BUT

A subi différentes évolutions au cours des années.

Toutefois, au cours de la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Istanbul, en septembre 1969, il a

été décidé que, jusqu'à nouvel ordre, les revenus du Fonds Augusta seraient affectés au Fonds de la Médaille Florence Nightingale. Cette décision a été confirmée lors de la XXII^e Conférence, tenue en 1973 à Téhéran.

ORGANE DIRIGEANT

Vu la décision ci-dessus, en principe le même que pour le Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1991

ACTIF	Fr.s.	PASSIF	Fr.s.
Titres en portefeuille			
— Obligations	55 000	Capital inaliénable	100 000
— Actions	49 092	Réserve libre pour fluctuation de	
	<u>104 092</u>	cours des titres	16 210
Moins:			
Provision pour fluctuation de cours .	(2 260)	Compte de résultat:	
(Valeur boursière: Fr.s. 101 832.—)	<u>101 832</u>	Solde reporté de l'exercice précédent	(2 717)
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	976	Excédent partiel de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991	2 717
Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	2 141	Fonds de la Médaille Florence Nightingale, compte courant	630
Banques	11 891		
	<u>116 840</u>		<u>116 840</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1991

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	Fr.s.
Droits de garde et frais bancaires	434
Honoraires de révision	893
	<u>1 327</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

	Fr.s.
Revenus des titres	4 351
Intérêts bancaires	322
	<u>4 673</u>

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991 3 346

FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

CONSTITUTION

Conformément au vœu exprimé par la VIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, tenue à Londres en 1907, et à la décision prise par la IX^e Conférence, tenue à Washington en 1912, un Fonds a été constitué par contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Le règlement a été révisé lors de la XVIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Toronto, en 1952.

BUT

Les revenus de ce Fonds sont destinés à la distribution d'une médaille, appelée «Médaille Florence Nightingale», frappée en l'honneur de l'œuvre et de la vie de Florence Nightingale.

La médaille est destinée aux infirmières et aux auxiliaires volontaires de la Croix-Rouge qui se seront distinguées d'une façon exceptionnelle, en temps de paix ou de guerre.

Elle est décernée, tous les deux ans, par le CICR, sur la base des propositions faites par les Sociétés nationales.

Il ne peut être distribué chaque fois que 36 médailles.

ORGANE DIRIGEANT

Une Commission composée de:

- trois représentants du CICR,
 - un représentant de la Fédération.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1991

ACTIF	Fr.s.	PASSIF	Fr.s.
Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 76 125.—)	92 159	Capital	25 000
Stock de médailles	8 586	Réserve:	
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	272	Solde reporté de l'exercice précédent	75 839
Banques	7 461	Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1991	(1 704)
Fonds de la Médaille Florence Nightingale, compte courant	630	Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	74 135
	<hr/> 109 108		<hr/> 9 973
	<hr/> 109 108		<hr/> 109 108

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	Fr.s.
Remise de médailles, frais d'expédition et d'impression de circulaires	5 272
Droits de garde	85
Honoraires de révision	957
<hr/>	
	6 314

RECETTES ET/OU PRODUITS

Revenus des titres	P.t.s.
Intérêts bancaires	3 803
Attribution partielle du solde bénéficiaire au 31 décembre 1991 du compte de résultat du Fonds Augusta selon la résolution de prin- cipe de la XXI ^e Conférence internationale de la Croix-Rouge	177
	630
	4 610

RÉSULTAT

Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1991 1 704

FONDS CLARE C. BENEDICT

CONSTITUTION

1^{er} février 1968.

BUT

Les revenus du Fonds doivent être affectés à l'exécution d'actions d'assistance aux victimes des conflits armés, conformément aux volontés exprimées par Miss Benedict.

ORGANE DIRIGEANT

Une Commission de trois personnes désignées par le CICR.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1991

(exprimé en dollars USA)

ACTIF

	US. \$
Titres en portefeuille (valeur boursière: US\$ 2 602 831)	2 082 025
Placements à terme	740 849
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	18 274
Banques	83 518
	<hr/> <u>2 924 666</u>

PASSIF

	US. \$	US. \$
Fortune du Fonds	1 395 409
Provision pour variations du portefeuille:		
— Solde reporté de l'exercice précédent	1 009 779	
— Résultat des opérations sur titres 1991	44 720	1 054 499
	<hr/>	<hr/>
Résultat à affecter:		
— Solde reporté	304 232	
— Attribution décidée en 1991	(304 232)	
— Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991	198 403	198 403
Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		276 355
	<hr/>	<hr/>
	<u>2 924 666</u>	<u>2 924 666</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1991

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	US. \$
Frais bancaires et commissions	531
Droits de garde	10 797
Honoraires de révision	2 957
Frais sur achats/ventes de titres	3 846
Pertes sur ventes de titres	22 134
Attribution à la provision pour variation sur portefeuille	44 720
	<hr/> <u>84 985</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

	US. \$
Revenus des titres et placements à terme	197 532
Intérêts bancaires	2 938
Gain net sur cours de monnaies	12 219
Disagio sur achat d'obligations et gain sur vente de titres	70 699
	<hr/> <u>283 388</u>

RÉSULTAT

US. \$

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991,
viré au compte de résultat à affecter

198 403

FONDS FRANÇAIS MAURICE DE MADRE

CONSTITUTION

Décision Assemblée du 19.12.1974.

BUT

Aider le personnel permanent ou temporaire, notamment les délégués, infirmiers ou infirmières des institutions internationales ou nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui auront payé de leur personne au cours de leur travail, d'opérations de guerre ou de catastrophes et qui seront de ce fait dans une situation difficile ou atteints dans leur santé.

Au cas où ces personnes perdraient la vie dans l'accomplissement de leur mission humanitaire, un subside pourra être versé à leur famille.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil composé de 5 membres désignés par le CICR, actuellement:

- deux membres et/ou collaborateurs du CICR
- un membre de la Fédération
- un membre de la famille
- un avocat suisse.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1991

ACTIF

	Fr.s.
Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 2 432 258)	2 559 125
Placements à terme	220 000
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	39 245
Banques	1 447
Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	23 710
	<u>2 843 527</u>

PASSIF

	Fr.s.	Fr.s.
Capital:		
Solde reporté de l'exercice précédent	2 729 394	
Excédent des recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991	<u>83 438</u>	
Total des fonds propres		2 812 832
Rentes à verser		30 695
	<u>2 843 527</u>	

COMPTE DE RÉSULTAT 1991

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	Fr.s.
Allocations	62 660
Frais sur achats/ventes de titres	1 506
Agios sur achats d'obligations	2 465
Droits de garde	3 540
Frais bancaires	933
Honoraires de révision	1 754
Autres frais	1 603
	<u>74 461</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

	Fr.s.
Revenus des titres et placements à terme	156 768
Intérêts bancaires	231
Disagio sur achat et gain sur remboursement de titres	900
	<u>157 899</u>

RÉSULTAT

	Fr.s.
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991	<u>83 438</u>
	<u>83 438</u>

FONDS OMAR EL MUKTAR

CONSTITUTION

*Selon décision N° 5 du Conseil exécutif du 20.11.80,
confirmée par l'Assemblée de décembre 1980.*

BUT

A partir d'un fonds en dollars, constitué par une ou plusieurs donations faites par les Autorités de la Jamahiriya

arabe libyenne, affecter les revenus au financement des activités générales de protection et d'assistance du CICR.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil de trois membres formé de trois représentants du CICR.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1991

(exprimé en dollars USA)

ACTIF

PASSIF

**Titres en portefeuille (valeur boursière:
US\$ 834 192)**

US. \$

658 170	US. \$	650 000
43 794	US. \$	39 993
1 256	US. \$	26 874
13 647	US. \$	
716 867	US. \$	716 867

Capital initial

**Résultat de l'exercice 1991 en attente
d'affectation**

**Comité international de la Croix-Rouge,
compte courant**

PASSIF

Placements à terme

**Administration fédérale des contributions,
impôts anticipés à récupérer**

Banques

US. \$

658 170	US. \$	650 000
43 794	US. \$	39 993
1 256	US. \$	26 874
13 647	US. \$	
716 867	US. \$	716 867

COMPTE DE RÉSULTAT 1991

DÉPENSES ET/OU CHARGES

RECETTES ET/OU PRODUITS

Frais sur achats/ventes de titres

Droits de garde

Frais bancaires

Honoraires de révision

Perte sur cours de monnaies

US. \$

292	US. \$	39 742
678	US. \$	791
74	US. \$	
1 924	US. \$	4 988
2 560	US. \$	
5 528	US. \$	45 521

Revenus des titres et placements à terme

Intérêts bancaires

**Disagio sur achat d'obligations et gain sur
vente de titres**

RÉSULTAT US. \$

**Excédent de recettes par rapport aux dépenses de
l'exercice 1991**

39 993

FONDS PAUL REUTER

CONSTITUTION

Selon décision N° 1 du Conseil exécutif du 06.01.1983.

BUT

A partir d'un fonds initial constitué par le don du Professeur Paul Reuter de Fr.s. 200 000.—, (reçu au titre du Prix Balzan) et qui peut être augmenté par des dons et legs,

— utiliser les revenus pour encourager et promouvoir la connaissance et la diffusion du droit international humanitaire,

— attribuer tous les deux ans un prix à cet effet pour couronner une œuvre, aider à réaliser un projet, ou rendre possible une publication.

ORGANE DIRIGEANT

- Une Commission composée d'un membre désigné par le Comité, qui la préside, et de deux collaborateurs (trices) du CICR désigné(e)s par la Direction,*
- en plus, deux personnalités choisies par la Commission, en dehors du CICR, et qui forment avec elle le Jury du Prix Paul Reuter.*

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1991

ACTIF

	Fr.s.
Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 247 250.—)	265 000
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	978
Banques	11 914
	<hr/> <u>277 892</u>

PASSIF

	Fr.s.	Fr.s.
Capital initial	200 000	
Compte de résultat:		
Solde reporté des l'exercice précédent	40 769	
Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1991	(262)	40 507
Réserve		15 356
Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		22 023
		<hr/> <u>277 892</u>

COMPTES DE RÉSULTAT 1991

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	Fr.s.
Remise du Prix Paul Reuter 1991	4 000
Droits de garde et frais bancaires	2 423
Honoraires de révision	669
Frais divers	8 064
	<hr/> <u>15 156</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

	Fr.s.
Revenus des titres	14 350
Intérêts bancaires	544
	<hr/> <u>14 984</u>

RÉSULTAT

	Fr.s.
Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1991	<hr/> <u>262</u>

FONDS SPÉCIAL EN FAVEUR DES HANDICAPÉS

CONSTITUTION

Selon décision N° 2 de l'Assemblée des 19/20.10.83.

BUT

- Permettre la réalisation de projets durables en faveur des personnes handicapées, en particulier par la création d'ateliers de fabrication de prothèses/orthèses, d'adaptation et de rééducation professionnelle,
- participer de cette manière à des réalisations, non seulement du CICR et de Sociétés nationales, mais aussi d'autres organismes qui agissent selon les critères CICR.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil composé de six personnes du CICR, soit:

- un membre du Comité, qui préside,
- le médecin-chef,
- un représentant du Département des Finances et de l'Administration, et un représentant du Département Doctrine, Droit et Relations avec le Mouvement,
- le responsable des programmes d'aide aux handicapés à la Division générale médicale,
- un représentant désigné par le Directeur des Opérations.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1991

ACTIF

	Fr.s.
Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 2 112 987.—)	1 901 538,45
Placements à terme	642 325,00
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	8 998,15
Banques	18 394,98
	<hr/> <u>2 571 256,58</u>

PASSIF

	Fr.s.	Fr.s.
Capital initial		1 000 000,00
Compte de résultat:		
Solde reporté de l'exercice précédent	1 154 198,13	
Excédent net de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991	158 100,81	1 312 298,94
Total des fonds propres	<hr/>	2 312 298,94
Fonds réservés (projet Cambodge)	200 000,00	
Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	58,957,64	
	<hr/>	<hr/>
	<hr/>	2 571 256,58

COMPTES DE RÉSULTAT 1991

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	Fr.s.
Frais opérationnels et secours, projet Tchad	23 951,96
Frais d'achats/ventes de titres et autres frais bancaires	5 273,17
Droits de garde	1 789,45
Honoraires de révision	1 992,70
	<hr/> <u>33 007,28</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

	Fr.s.
Don en faveur du projet Cambodge	200 000,00
Revenus des titres et placements à terme	121 231,29
Intérêts bancaires	1 354,60
Gains sur achats/ventes de titres	68 522,20
	<hr/>
	<hr/>
	391 108,09

RÉSULTAT

Excédent brut de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991	358 100,81
Don à reporter (projet Cambodge)	(200 000.—)
Excédent net de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1991	CICR BIBLIOTHEQUE 158 100,81



0100000326